

Aider

Informier

Assister

S'engager

Être à l'écoute

Participer

Accompagner

Accueillir



FRANQUEVILLE  
SAINT-PIERRE

# RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



## Qu'est-ce qu'une Réserve Communale de Sécurité Civile ?

Une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique, créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. La RCSC est placée sous l'autorité du maire au titre de ses pouvoirs de police.

Une formation à la gestion de crise sera organisée pour les réservistes.

## Qui peut rejoindre la Réserve Communale ?

Aucun critère particulier ou aptitudes physiques ne sont nécessaires.

Il faut avoir plus de 16 ans et s'engager pour un an renouvelable.

## Quels sont les risques identifiés sur la Commune ?



Inondation



Cavités  
souterraines



Transports de  
matières dangereuses



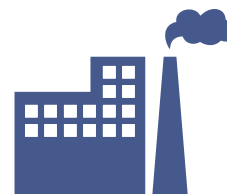
Risque  
Attentat



Risques de  
pandémie



Vigilances  
météo



Risque  
industriel

Aider

# Quelles sont les missions de la Réserve Communale de Sécurité Civile ?

Informier

En cas d'incident, et selon l'importance de celui-ci, le Maire est susceptible de déclencher son Plan Communal de Sauvegarde qui va lui permettre de mobiliser le personnel communal et sa Réserve Communale de Sécurité Civile pour faciliter la gestion de l'événement.

**La mission principale reste la sauvegarde des populations et des biens.**

Assister

Période de crise

**Alerte à la population**

**Évacuation préventive des personnes et des biens**

**Appui logistique aux opérations de secours et à la population**

**Accueil et hébergement des sinistrés**

S'engager

Période post-crise

**Soutien à la population**

**Nettoyage et remise en état**

Être à l'écoute

Période hors-crise

**Sensibilisation de la population**

**Formation**

Participer

## Comment rejoindre la RCS ?

Accompagner



Il vous suffit de remplir le formulaire d'adhésion disponible en Mairie et sur le site internet de la Ville.

[www.franquevillesaintpierre.com](http://www.franquevillesaintpierre.com)

Accueillir

Pour toute demande de renseignement contactez Virginie Jedrzejczyk à [police.municipale@franquevillesaintpierre.com](mailto:police.municipale@franquevillesaintpierre.com)